

R.ACHOR

Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros
Siège social : 2, Rue Camille Roy, 69007 LYON

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 AOUT 2026

Le soussigné :

- Monsieur ACHOR Rudy

Demeurant au 23 RUE DES FRESNES, 69330 PUSIGNAN

Agissant en qualité de seul associé de la société par actions simplifiée R.ACHOR au capital de 1000 euros, dont le siège social est à 2, Rue Camille Roy, 69007 LYON et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé en date du 07 Aout 2026,

nomme en tant que **Président**, sans limitation de durée,

Monsieur ACHOR Rudy
Né le 24 Juin 1983 à LYON 3E (69)
Célibataire n'ayant pas signé de pacte civil de solidarité
De nationalité française,
Demeurant au 23 RUE DES FRESNES, 69330 PUSIGNAN

En compensation des responsabilités et des charges attachées à ses fonctions, la Présidente percevra une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminées par une décision collective des associés prise à l'issue de la signature des statuts.

Monsieur **ACHOR Rudy** dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur **ACHOR Rudy** accepte les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction, susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à LYON, le 07 Aout 2026

